Cinquante-neuvième année. - N ° 35 A Mercredi 19 février 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1423

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 13 janvier 2025.
Autre jugement prononçant.
917 585 168 RCS Strasbourg.
S.A.S.U. NEDALIA.
Forme : SASU.
Activité : conciergerie.
Adresse : 12, rue des Maires-Raedel, 67810 Holtzheim.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, référencée LJ 25/34, et ordonnant la cessation immédiate de l'activité. Date de cessation des paiements fixée au 13 juillet 2023. Liquidateur : la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Maître Fabienne JENNER, 5, rue des Frères-Lumière, 67201 Eckbolsheim. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur. Voies de recours : appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (Art. L. 661-1 Code de commerce) devant la Cour d'appel de Colmar ou tierce opposition devant le Tribunal judiciaire de Strasbourg dans les dix jours suivant la présente publication (Art. L. 661-2 et L. 691-1 Code de commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de France métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (Art. 643 Code de procédure civile). N° RG : 24/02939